



Votre photo papier
ou numérique
(1ère adhésion)

Association de Randonnée affiliée à la FF Randonnée
<http://les-semelles-de-vent.fr>

BULLETIN D'ADHESION INDIVIDUEL SAISON 2016-2017

Père	Nom*:	Prénom*:
	Date de naissance*:	
Mère	Nom*:	Prénom*:
	Date de naissance*:	
Enfant**	Nom*:	Prénom*:
	Date de naissance*:	
Enfant**	Nom*:	Prénom*:
	Date de naissance*:	
Adresse*:		
e-mail*:		
Téléphone:		Portable:

*Champs obligatoires. Les informations recueillies ci-dessus sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'Association (coordonnées en bas du présent bulletin).

**Pour les mineurs, en tant que détenteurs de l'autorité parentale, le père et la mère déclarent que la personne inscrite sur ce bulletin est en bonnes conditions physiques, et ne suit pas de traitement médical pouvant lui interdire la randonnée et les activités annexes. D'autre part, le père et la mère s'engagent à ce que la personne inscrite soit convenablement équipée pour les activités auxquelles elle participera.

Souscrit une carte d'adhésion à l'association (conformément au règlement intérieur)

Cotisation individuelle tous types de marche	Détail de la cotisation			TOTAL
	Part Licence	Part Assurance	Cotisation Association	
Simple IRA (Individuelle Responsabilité civile et Accidents corporels)	21.40 €	2,60 €	21.00 €	45,00 €
Abonnement magazine Passion Rando (Facultatif-4 numéros/an)				+6,00€

Est intéressé(e) par: *(il est possible de cocher plusieurs activités)*

- La marche randonnée (le dimanche tous les 15 j)
- La marche randonnée (le mardi matin toutes les semaines)
- La marche avec des personnes handicapées (Promenade Ensemble 1 à 2 fois/an)

Si vous êtes déjà adhérents d'une autre association de marche, avec licence, merci de le préciser, ci-dessous et de nous fournir une copie :

Nom Association:

N° licence FF Rando.:

Le certificat médical de non-contre indication à la pratique de la randonnée pédestre (CMNCI), est valable pour les 3 ans suivant la première adhésion. Un CMNCI de moins de trois mois pour chaque membre inscrit, doit être obligatoirement joint à ce bulletin, pour toute première prise de licence et pour les adhérents âgés de +70 ans.

Le document Droit à l'image signé lors de la 1ère adhésion suit la règle du CMNCI et reste valable 3 ans.

En adhérant aux Semelles de Vent, je m'engage à respecter et à faire respecter le règlement intérieur (RI) de l'Association, disponible sur le site : <http://les-semelles-de-vent.fr>.

Date :

Signatures du père et de la mère :

Bulletin et chèque libellé à l'ordre : « Les Semelles de Vent » à adresser à la secrétaire de l'Association:
Maria Révois- 10 Rue du Potager -27950 Saint Just- Tel : 0232537150 / 0668790814- maria.revois@wanadoo.fr

A noter que l'Assemblée Générale annuelle de tous les adhérents aura lieu le **samedi 22 octobre 2016**.
Toutes informations utiles vous seront transmises par convocation ultérieure.